

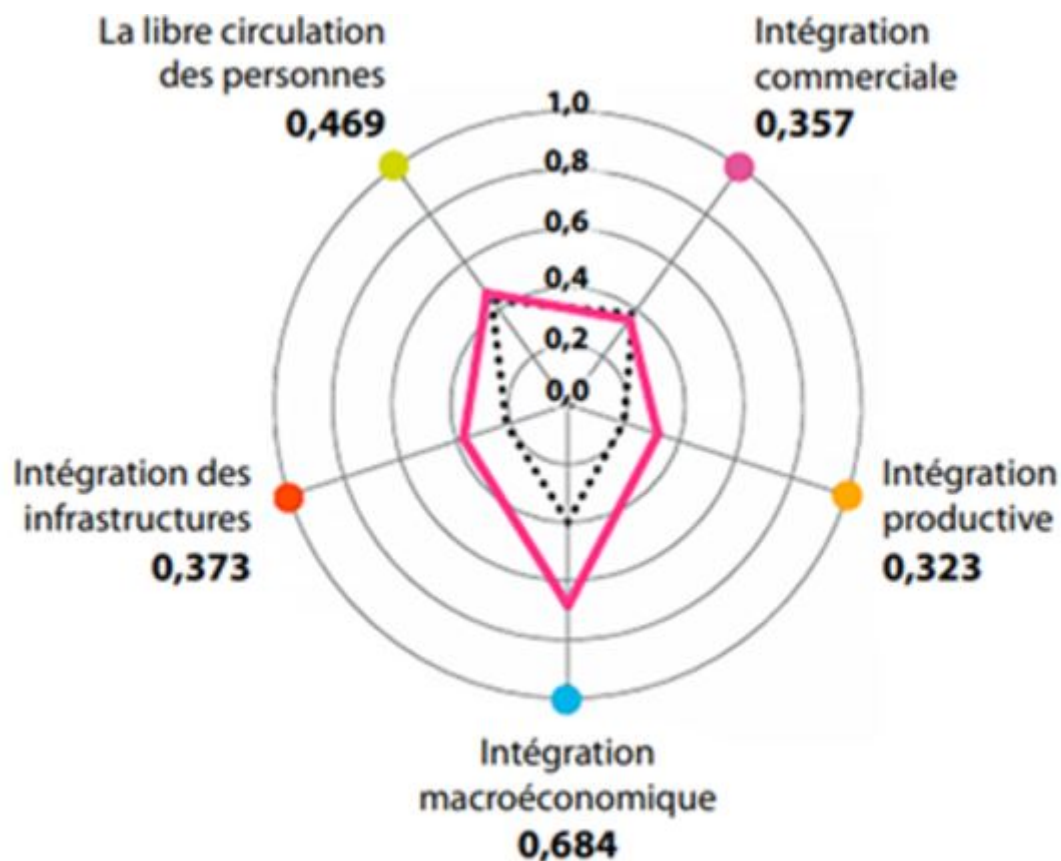
Intégration régionale de l'Afrique centrale et insertion dans les chaînes de valeur mondiales

20 septembre 2022

Une [note](#), publiée en juillet 2022 par la Fondation pour les études et recherches sur le développement international ([Ferd](#)), reprend les propos tenus lors d'une conférence internationale sur les enjeux et instruments de l'intégration régionale de l'Afrique centrale, organisée à Libreville (Gabon) en avril dernier.

Le lien entre intégration régionale et insertion dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) y est démontré. L'indice d'intégration régionale, calculé par les Nations unies, classe la Communauté économique des États de l'Afrique centrale ([CEEAC](#)) comme modérément intégrée (figure ci-dessous). Sa participation aux CVM est faible, alors que celles-ci permettent aux entreprises une diversification de leur structure productive et la création de plus de valeur ajoutée. En effet, l'exportation de produits destinés à la transformation dans d'autres pays reste dominante, au détriment de la valorisation nationale de matières premières importées.

Scores de l'Afrique (ligne pointillée) et de la CEEAC (ligne rose et valeurs sur chacun des axes) pour les cinq dimensions de l'intégration régionale, établis par les Nations unies en 2020



Source : Ferdi

Lecture : plus une dimension est tirée vers l'extérieur, plus la zone observée est intégrée pour cette dimension. Score moyen de la CEEAC : 0,442. Dimension la plus intégrée : intégration macroéconomique. Dimension la plus faible : intégration productive.

De plus, les matières premières que ces pays exportent (huiles de pétrole brut, minerais) ne sont pas celles, agricoles ou forestières, pour lesquelles ils ont l'avantage comparatif révélé (ACR) le plus élevé (figure ci-dessous). L'auteur propose qu'investissements et financements se concentrent sur ces derniers afin que les pays exportent prioritairement les matières et produits pour lesquels ils ont une bonne compétitivité. C'est le cas du thé pour le Burundi, du cacao pour le Cameroun et Sao Tomé-et-Principe, du coton pour le Tchad.

Principaux produits exportés et avantages comparatifs révélés (ACR) en Afrique centrale

Pays	Catégorie de produits avec la plus grande part (en %) des exportations totales, 2018	% des exportations	Catégorie de produits avec le plus fort ACR, 2020	ACR
Burundi	Or	39,0	Thé et maté	180,2
Cameroun	Huiles de pétrole	32,9	Cacao	177,4
République centrafricaine*	Bois bruts	46,7	Bois bruts	593
Tchad	Huiles de pétrole	86,3	Coton	57,9
Congo	Huiles de pétrole	61,4	Bois bruts	43,7
RD Congo	Cuivre	34,4	Autres métaux	290,7
Guinée équatoriale	Huiles de pétrole	63,3	Bois bruts	28,7
Gabon	Huiles de pétrole	60,2	Bois bruts	193,7
São Tomé and Príncipe*	Cacao	50,9	Cacao	513,5

Source : Ferdi

Lecture : **Avantage comparatif révélé (ACR)** : part des exportations d'une matière première ou d'un produit par rapport à l'ensemble des exportations d'un pays donné, divisée par la part de ce produit dans le total des exportations d'une zone de référence (ex. zone économique dans laquelle le pays est inclus).

* : pays dont le produit le plus exporté est également celui avec le plus fort ACR.

Enfin, l'auteur préconise de mener des analyses stratégiques pour les secteurs à fort potentiel, lesquels devraient bénéficier du développement des infrastructures par la mobilisation de financements publics et/ou privés. Il

recommande d'améliorer les formations, les politiques d'insertion professionnelle et les conditions de travail, afin qu'elles soient compatibles avec la transformation structurelle et la diversification de l'économie. Il préconise aussi le développement d'un cadre institutionnel sécurisant et l'utilisation, par les gouvernements, d'une part des recettes d'exportation pour financer la recherche et le développement de ces filières.

Amandine Hourt, Centre d'études et de prospective

Source : [Ferd](#)